



TP -TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT EN DESSIN DE PROJET

Qui sommes-nous ?

NOVIA est un centre de formation et CFA qui dispose de campus implantés en France : à PARIS et à Montpellier

Nous proposons différents parcours en post-bac ou en poursuite d'études supérieures dans le domaine du COMMERCE, MARKETING et RESSOURCES HUMAINES.

Notre mission :

- **La formation** : Les formations sont proposées en initial ou en alternance. Elles s'adressent à toute personne souhaitant ou ayant intégré le monde du travail et ce quel que soit son âge.
- **L'accompagnement** : Un accompagnement personnalisé dans la constitution du dossier de financement et dans l'élaboration du projet professionnel.
- **Réinsertion** : Des programmes de formation axés sur l'acquisition des connaissances et des compétences pratiques permettant de garantir l'intégration et la réussite professionnelle.

Nos labels et accréditations





Les avantages de l'alternance en mode hybride avec NOVIA

Entre le présentiel et le 100% en ligne :
Une agilité au profit de l'alternant
et de l'employeur

Début du contrat à tout moment

Nos alternants peuvent commencer leur formation à tout moment, leur permettant ainsi de débiter leur alternance dans l'immédiat et sans délai.

Rythme adapté à votre activité

Nous ajustons le planning de l'alternant en fonction de vos besoins et de vos pics d'activité, garantissant sa présence lorsqu'elle est indispensable.

Prise en charge totale de la formation

Votre OPCO prend en charge l'intégralité des frais de formation, vous n'avez donc aucun coût supplémentaire à prévoir.

5 000€ d'aide de l'État

En 2025, le Gouvernement continue son soutien aux entreprises qui recrutent des apprentis.



FLEXIBILITÉ

Des centaines d'entreprises ont opté pour notre concept de l'alternance

Un accompagnement et un suivi garantis

Faites confiance à nos équipes NOVIA pour vous aider à recruter et former vos jeunes talents



1 Définissez votre besoin

Votre Chargé de Relations Entreprises NOVIA vous aide à identifier et sélectionner le profil qui correspond aux besoins de votre entreprise.

2 Simplifiez vos démarches

Nous nous occupons de préparer et soumettre le dossier de financement de la formation auprès de votre opérateur de compétences.

3 Intégrez facilement votre collaborateur

Votre nouveau collaborateur intègre vos équipes tout en suivant sa formation en hybride, avec un emploi du temps flexible adapté à votre entreprise.

4 Suivi personnalisé

Durant toute l'alternance, le référent NOVIA suit l'alternant de près et reste en contact permanent avec votre entreprise pour s'assurer du bon déroulement de ses missions.

+ Accès à la Plateforme Tuteur

Profitez d'un accès exclusif à la plateforme IMS pour suivre l'avancement de l'apprenti, voir ses absences et consulter son calendrier.

La Formation

Le titre professionnel Technicien d'études du bâtiment en dessin de projet de niveau 4 délivré par le ministère du travail du plein emploi et de l'insertion, reconnu par l'Etat et les entreprises, et attestant de la capacité de l'apprenti à exercer le métier visé.

Il est enregistré sous le code RNCP39519 par décision de France Compétences le 28-08-2024, code NSF 230n : Etudes et projets d'architecture et de décors.

Prérequis

- La formation est accessible aux apprentis en contrat d'apprentissage, salariés, demandeurs d'emploi passionnés par l'univers de la construction et possédant un niveau « première » ou au-dessus.
- Comprendre, parler et écrire le français.
- Connaître les bases de la langue anglaise, des capacités d'analyse et de synthèse sont nécessaires, la maîtrise des outils numériques, des normes et usages du dessin sont requises .

Durée de la formation

12 mois (420 heures)

Date de la rentrée scolaire

Septembre 2026

Objectifs

- Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constituer une demande de permis de construire
- Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase projet
- Réaliser les pièces graphiques d'un bâtiment existant

Métiers & Débouchés

- Technicien d'études
- Dessinateur 2e échelon
- Filière Etude Positions 2.1, 2.2 ou 2.3
(conventions collectives nationales BET, cabinets d'ingénieurs-conseils, sociétés de conseil)
- Conseils, sociétés de Conseil



Modalités d'inscription

Étape 1 : Faites une demande d'admission en créant un compte sur notre plateforme à l'adresse suivante : <https://noviaedu.com/admission/>.

Étape 2 : Une fois inscrit, renseignez les informations manquantes et chargez vos documents en suivant les étapes indiquées.

Étape 3 : Nous étudions votre candidature.

- **Pour l'alternance** : Vous serez contacté par notre chargé administratif pour passer un entretien d'admission.

- **Pour les candidats internationaux et les initiaux** :

Vous devez passer un test en ligne qui vous sera envoyé par notre chargé administratif pour valider votre admission.

Vous pouvez suivre l'état d'avancement de votre candidature à tout moment sur notre plateforme. Une fois la décision de l'équipe d'admission prise, vous recevrez une notification directement sur notre plateforme.

En cas de besoin, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse suivante : contact@noviaedu.com.

Tarifs

• En initial :

Frais de scolarité : 4850 Euros/ an

Frais de pré-inscription : 550 Euros : payables uniquement par les candidats

• En apprentissage : Sans frais pour l'apprenti, formation financée par les OPCO (Opérateurs de compétences)

Handicap

Accessibilité aux personnes en mobilité réduite.

Novia s'engage pour favoriser et accompagner l'accueil des personnes à besoins spécifiques et/ou de compensations.

En tant qu'alternant, adressez-vous au référent handicap du CFA. Elle est à l'écoute de vos besoins pour vous apporter toute l'aide nécessaire afin de vous permettre de suivre votre formation et accéder à vos examens dans les meilleures conditions.

La référente Handicap : Mme Laurence COCLU

Tél : +33 1 88 88 06 58 Email : l.coclu@noviaedu.com



Programme de la Formation

1 Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase avant-projet et constituer une demande de permis de construire

Mettre un projet en conformité avec la réglementation en phase avant-projet.

Réaliser les plans en phase avant-projet

Constituer le dossier de demande de permis de construire

2 Réaliser les pièces graphiques d'un dossier en phase projet

Mettre un projet en conformité avec la réglementation en phase projet

Réaliser les plans et le carnet de détails du dossier de consultation des entreprises

Préparer la synthèse des plans techniques et architecte

3 Réaliser les pièces graphiques d'un bâtiment existant

Réaliser le relevé conventionnel d'un bâtiment existant

Réaliser le relevé numérique d'un bâtiment existant

Réaliser les plans d'un bâtiment existant

Postulez pour une formation professionnalisante

Nos Contacts



+33 (4) 30 00 56 68



contact@noviaedu.com



Siège : 22 rue du Bouloi 75001 Paris

Campus Montpellier

1 rue Baudin 34000 Montpellier
(Place de la Comédie)



@noviaeducation



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**La certification qualité a été délivrée au titre des
catégories d'actions suivantes :**

- Actions de formation
- Actions de formation par apprentissage.